

Quelques hypothèses sur la nature de la cohésion et la solidarité sociale après la mandature du président ‘‘Ouattara’’ en 2020 en Côte d’Ivoire

Fofana Memon, Ouattara Nanfonhoro, Kam Oley

Sociologues

Université Péléforo Gon Coulibaly, Université Felix Houphouët Boigny

Résumé: Après avoir passé plus de 17 ans de lutte politique pour le pouvoir d’Etat, Alassane Ouattara, issu du RDR1, accède au pouvoir en 2010. Il devient ainsi le président de la république de Côte d’Ivoire après les élections de 2010. Depuis son arrivé au pouvoir, le pays a enregistré des taux de croissance impressionnants : 10,7% en 2012, 9,5% en 2015 et 9,8% prévu en 2018. En outre, le pays a retrouvé sa place sur la scène internationale.

Le retour de la Banque Africaine de Développement à Abidjan, son siège statutaire, en est une preuve palpable. Malgré ces avancées notables du pays, l’acte constitutif a fixé des objectifs et instauré un cadre institutionnel de l’exercice du pouvoir d’Etat qui est d’un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois. En clair, selon la constitution, instrument de régulation de la société ivoirienne, le président Ouattara ne pourra plus se présenter à l’élection présidentielle de 2020 puisqu’il est à son deuxième mandat². Cependant, la fin de mandat du président Ouattara annoncée et légitimée par la constitution émerge dans un double contexte. Premièrement, elle émerge dans un contexte de pluralité d’intention dans la lutte pour la conquête du pouvoir d’Etat dès 2020. Deuxièmement, elle émerge dans un contexte où la construction et la préservation de la cohésion sociale est placée à la première loge des priorités du pays suffisamment fractionné par les décennies de crise économique, socio-politique et militaro politique. C’est dans ce double contexte contradictoire que se pose la question de la solidarité et de la cohésion sociale. C’est à cette question que le présent article tente d’apporter des éléments d’analyse sur la base de la littérature.

Abstract: After spending more than 17 years of political struggle for state power Alassane Ouattara, from the RDR, came to power in 2010. He became the president of the Republic of Côte d’Ivoire after the elections of 2010. The country has seen impressive growth rates: 10.7%, in 2012, 9.5% in 2015 and 9.8% expected in 2018. In addition, the country has regained its place on the international scene.

The return of the African Development Bank to Abidjan, its statutory seat, is a palpable proof. Despite these notable advances in the country, the constitution set objectives and established an institutional framework for the exercise of state power, which is two terms of five years. In plain terms, according to the constitution, an instrument for regulating Ivorian society, President Ouattara will no longer be able to stand in the presidential election of 2020 since he is in his second term. However, the end of President Ouattara’s term announced and legitimized by the constitution emerges in a double context. First, it emerges in a context of multiple intent in the struggle for the conquest of state power as early as 2020. Second, it emerges in a context where the construction and preservation of social cohesion is placed at the first Priorities of the country sufficiently split by the decades of economic crisis, socio-political and political militaro. It is this double contradictory context that raises the question of solidarity and of social cohesion. It is this question that this article attempts to analyze.

Introduction :

Après plusieurs années de lutte politique, remplie de passions contradictoire, pour la conquête du pouvoir d’Etat en Côte d’Ivoire, l’acte constitutionnel valide la candidature d’Alassane Ouattara pour les présidentielles de 2010. Même si cette lutte politique a coïncidé avec des violences multiformes dans le pays, Alassane Ouattara a pu accéder au pouvoir d’Etat, à la suite des élections présidentielles 2010. Ainsi, au-delà de la symbolique d’une telle victoire, victoire inaugurant une période de meurtrissures après laquelle le nouveau

¹ RDR, Rassemblement Démocratique des Républicains, est le parti politique d’Alassane Ouattara.

² Précisons que le papier s’est référer à l’ancienne constitution de la république dans la mesure où les recherches ont débutées bien avant le projet de la nouvelle constitution.

gouvernement a pu se mettre en place, Les nouveaux dirigeants Ivoiriens prenaient définitivement acte de leur volonté d'ouvrir une nouvelle page de développement d'un pays suffisamment fractionné par les incessantes crises. Les actions menées par le gouvernement dans le cadre du nouveau contrat social ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants. Pour preuve, le secteur financier est à nouveau pleinement fonctionnel (PND, 2012-2015). En outre, d'autres données officielles (BAD, PND, REPCI, DSRP, 2012-2015) laissent entrevoir que le pays a retrouvé la stabilité macroéconomique et une nette amélioration de la prévisibilité dans la gestion des ressources publiques.

Selon la BAD, 2013, L'activité économique du pays connaît une forte reprise, bien que traduisant en partie un effet de rattrapage. Le taux de croissance du PIB a atteint 9% en 2012, après une baisse de 4,8% en 2011 (BAD, 2013). Cette croissance a été principalement impulsée par la réalisation de grands chantiers d'infrastructures socio-économiques engagés par le gouvernement et dans une certaine mesure, la reprise des activités commerciales (BAD, 2013). La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ce qui renforce la crédibilité du pays vis-à-vis de l'extérieur et ouvre des voies non seulement au retour de l'aide publique au développement mais également à une intensification des investissements directs tant nationaux qu'internationaux (BAD, 2013).

Au niveau de la cohésion sociale, le gouvernement a engagé plusieurs initiatives permettant à l'ensemble des couches sociales du pays de se (re)construire par-delà les luttes ethnicistes du passé et d'exister comme une nation fondée sur la paix et le respect de l'altérité. Au nombre de ces initiatives, l'on retient la mise en place de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) et aujourd'hui CONARIV⁴; la mise en place d'un Programme National de Cohésion Sociale (PNCS5). Dans un souci d'efficacité et de rapidité, le gouvernement est allé plus loin avec la création d'un ministère dédié à la cohésion sociale depuis Janvier 2016. Par ces actions de cohésion sociale, le gouvernement est arrivé un tant soit peu à moraliser le jeu politique en Côte d'Ivoire. En effet, le contexte politique est marqué, depuis l'arrivée de Ouattara au pouvoir, par une relative accalmie. Et les élections présidentielles de 2015 et l'existence d'un cadre permanent d'échange entre pouvoir et opposition en sont des preuves significatives. En effet, depuis les campagnes électorales jusqu'à l'annonce des résultats de l'élection présidentielle de 2015, l'opinion publique a observé une relative prise de conscience collective chez les différents partis politiques du pays.

Ces avancées notables ont été obtenues à cause du président Ouattara qui a été en 2010 dans l'imaginaire d'une grande partie de la population et des formations politiques comme l'homme providentiel, le sauveur d'une Côte d'Ivoire à la dérive. Et aujourd'hui, il existe un débat théorique et empirique sur le rôle de la présidence de Ouattara dans la stabilité socio-économique depuis la fin de la grave crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Il semble y avoir un consensus sur le rôle très important du président Ouattara dans la stabilité socio-économique de la Côte d'Ivoire. C'est sans doute ses constats qui ont à moitié permis à Ouattara de briguer son fauteuil le 25 octobre 2015. Mais qu'elle sera la nature du contexte socio-économique et politique du pays après Ouattara en 2020?

Le défi majeur du pays après Ouattara est de maintenir la stabilité sociale, politique et économique et de faire en sorte qu'elle puisse durer dans le temps afin de mieux répondre aux nombreux besoins et de la population Ivoirienne. La situation qui objective cette affirmation est que la constitution Ivoirienne a, depuis le lendemain de l'indépendance du pays, instauré un cadre institutionnel de l'exercice du pouvoir d'Etat qui est d'un mandat de 5 ans, renouvelable une seule fois. De façon opérationnelle, cela signifie que le président Ouattara ne peut plus être candidat à sa propre succession en 2020, date probable de l'émergence du pays. Cette nouvelle qu'annonce la constitution émerge dans un double contexte social.

Premièrement, elle émerge dans un contexte de pluralité d'intention contradictoire dans la lutte pour la conquête du pouvoir d'Etat dès 2020. En effet, le contexte politique actuel reste marqué par une pluralité de prétendant issue de la même formation ou groupement politique, en occurrence le RHDP, pour la conquête du pouvoir d'Etat dès 2020. De l'autre côté, le FPI, anciens pouvoir renversé en 2010, s'active, malgré sa division interne, pour reconquérir le pouvoir d'Etat en 2020. A cette lutte politique s'ajoute la classe des indépendants et des partis nouveaux comme le Front Citoyen pour le Renouveau (FCR).

Deuxièmement, elle émerge dans un contexte où la reconstruction et la préservation de la cohésion sociale et de la solidarité est placée à la première loge des priorités du pays suffisamment fractionné par les décennies de crise économique, politique, sociale et militaire. En effet, les meurtrissures causées par les

³ Document combiné de stratégie pays 2013-2017 et de revue du portefeuille 2013, p VI

⁴ Ordonnance W 2015-174 du 24 mars 2015 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, dénommée CONARIV.

⁵ Programme national de cohésion sociale

incessantes crises demeurent encore profondes et vivaces au point qu'il faut encore plusieurs années pour les réparées. Ce double contexte amène à réfléchir sur la nature de la cohésion politique et sociale à cette époque ?

Méthodologie de l'étude :

Le cadre méthodologique employé dans la présente étude est alimenté par une revue de la littérature à visée comprehensive capitalisant la pensée actuelle sur l'actualité nationale. Ce travail de lecture et d'analyse est axé sur une appréhension fine du contexte et des interactions socio-politiques et interethniques véhiculées par les médias. A ce niveau les trois groupes de médias ont servi au recueil des données. D'abord les médias autonomes, c'est à dire les journaux. A travers ces médias autonomes l'étude a capté les intentions des acteurs politiques dans la lutte future de la conquête du pouvoir d'Etat en 2020. Ensuite les medias de diffusion, c'est à dire la télévision, la radio. A travers ces types de médias, il a été question de suivre de très près les débats télévisés et les informations issues du journal de 20h et souvent de 13h. Enfin, les médias de télécommunication (internet). La mobilisation de ce média nous a permis de faire les recherches sur l'internet via le support Google. A travers ces médias, l'étude a suivi les interviews des leaders politiques et d'opinion et les échanges sur les réseaux sociaux.

Dans ce travail, la documentation a été d'un apport considérable. Comme susmentionné, les axes d'orientation théorique de l'exploration documentaire ont eu comme vecteurs disciplinaires, la presse écrite, des articles scientifiques, des rapports de séminaires et colloques. En tant que principal outil d'investigation, la recherche documentaire s'est effectuée durant tout le long du travail et a porté sur une littérature aussi diverse que variée. D'autres sources de données ont été mobilisées: (i) interviews individuelles formelles et informelles, (ii) l'observation in situ lors de laquelle nous avons perçu, mémorisé et noté des éléments d'analyse.

Les interviews individuelles n'ont pas été au centre de la collecte des données de la présente étude, néanmoins quelques interviews individuelles non formelles se sont déroulées auprès d'un nombre très restreint d'acteurs (07). L'analyse de contenu a été retenue comme technique et les catégories analytiques construites. Toutefois, le cadre ethnographique de cette contribution scientifique est la Côte d'Ivoire, suffisamment sectionnée par des séries de crise. Dans ce contexte, la réinvention constante du vécu historique de la population ivoirienne n'est pas du tout observable par le déterministe du comportement sociologique de l'acteur. Une telle réinvention est vigoureusement mise en oeuvre, premièrement, à travers les approches «captivantes» du «wébérisme sociologique» et deuxièmement à travers la théorie interactionniste. Cette dernière approche théorique « analyse les comportements en termes de stratégies d'acteurs ou de groupes d'acteurs en considérant que ces stratégies valorisent les marges de manœuvres, aussi minimales soient elles, que possède tout acteur social, même dominé, dans ses relations avec les institutions et les autres acteurs » (Chauveau, 1994). Ainsi, les modalités d'analyse de l'étude ont été saisies à travers les propos, les discours et les comportements des acteurs directs et indirects du phénomène, parce que nous admettons avec Chauveau (1997 :195) que les individus ont toujours des raisons, bonnes ou mauvaises, d'agir comme ils le font.

1. Hypothèse d'affaiblissement profond de la solidarité politique (verticale) et sociale (horizontale)

L'observation participante réalisée, les discours des différents leaders politiques et communautaires dans les différentes formes de presse décrit un peu plus haut permettent de produire l'hypothèse selon laquelle, après Ouattara, l'on assistera à un affaiblissement de la solidarité interethnique et politique. Deux faits majeurs, fortement en lien avec l'objet de la sociologie nous permettent d'objectiver cette hypothèse.

Le premier fait sociologique permettant d'objectiver l'hypothèse susmentionnée est relatif aux débats sur la nouvelle constitution et ses implications sur les relations inter-politiques (partis politiques). En effet, questionner le parallélisme susceptible de s'établir entre la construction d'une nouvelle constitution et le contexte social des relations interethniques et politiques après Ouattara en 2020, revient à analyser dans un premier temps ce qui fonde en pratique ce rapport. C'est-à-dire, le rapport essentiellement construit autour des arguments et de l'utilité pour le pouvoir en place (RHDP) de donner à la Côte d'Ivoire une nouvelle constitution et les réserves et craintes de l'opposition dans un contexte de fracture sociale occasionnées par les décennies de lutte politique et armée. Cette relation qui met en rapport d'une part l'objectif symbolique mobilisé par le pouvoir en place autour du projet d'une nouvelle constitution et d'autre part la réserve et/ou l'intérêt politique poursuivi par l'opposition, n'en reste pas moins une relation sociale, qui loin d'exister comme un fédérateur national après 2020, semble s'imposer comme source de distanciation sociale. A l'analyse, ce n'est pas mauvais qu'après une longue période de crise, d'ethnisation et de rejet de l'altérité, la classe dirigeante décide de reconstruire la constitution. Car comme le dit la littérature, *s'il Y a des comptes à demander, c'est moins aux individus qu'aux systèmes institutionnels*. De l'avis du pouvoir, la décision du gouvernement est habillée d'une idée de préservation et de consolidation durable de la paix en Côte d'Ivoire. Mais la question revient à se demander si les éventuelles modifications de la constitution assureront à la Côte d'Ivoire les conditions d'un redressement et d'un processus de reconstruction sociale durable ou elles entraîneront l'enlisement dans une

sorte d'anarchie fonctionnelle, au point de mettre en mal la solidarité verticale et horizontale ? Et les discours contradictoires des leaders politiques et d'opinion de part et d'autre permettent de renforcer l'hypothèse selon laquelle la nouvelle constitution peinera à contribuer au redressement de la solidarité verticale et horizontale après Ouattara.

Par exemple, le vice-président du FPI affirme, « *On veut nous imposer une Constitution⁶* ». Plus loin, le président du FPI estiment que « *Ils ont traduit en texte juridique la volonté du chef de l'Etat, alors qu'il aurait fallu un débat démocratique pour analyser le contexte, comprendre les réalités politiques ivoiriennes, identifier les problèmes qui ont été à la base des graves affrontements de ces dernières années. Lorsqu'une République doit prendre la place d'une autre, cela ne peut pas être la décision d'un individu. Mais ici, le chef de l'Etat a refusé cette procédure inclusive qui aurait pu permettre à tous les Ivoiriens de participer au processus* ». Alors que le porte parole du parti au pouvoir (RDR) affirment que « *l'opposition a des arguments évasifs, des approches purement politiciennes qui n'ont rien à voir avec la réalité et avec l'intérêt national. A aucun moment je ne les ai vus dénoncer des articles, donner des arguments. Le seul argument est de dire que c'est anti-démocratique. L'opposition que j'ai connue à l'époque [du président Houphouët-Boigny] allait en profondeur dans les analyses. Mais là, cette capacité semble avoir disparu...⁷* ».

Ces prises de positions tranchées autour de la nouvelle constitution traduisent au plan social un affaiblissement des solidarités traditionnelles entre les partis de la scène politique ivoirienne. De telles faiblesse va inscrire les populations dans des cercles concentriques les plus serrés et sur fond politico-ethniste. Sur la base de ce qui précède et vu le contexte sociale fragile dans lequel est née la nouvelle constitution, l'on est en droit de dire qu'une paix durable après 2020 reste difficilement envisageable. Et la récurrence dans la presse écrite depuis l'annonce du processus de la nouvelle constitution, en est une parfaite illustration (voir tableau ci-dessous).

Tableau 1 : quelques annonces sur la nouvelle constitution Ivoirienne

n°	Titre	quotidien	parution
1	La troisième république déjà menacée : un parti annonce une autre constitution dès l'après Ouattara	L'intelligent d'Abidjan	29/9/2016 N°3758
2	Pour dire « non » au projet de Ouattara l'alliance appelle à un sit-in devant l'Assemblée Nationale le 05 octobre	Notre voie	1/10/2016 N° 5420
3	« Cette constitution contient des microbes nocifs »	Le courrier	01/10/2016 N° 1496
4	Referendum, nouvelle constitution : société civile prévient « il ya des risques sur la paix sociale »	L'inter	01/10/2016 N°5485
5	Le ton monte autour de la nouvelle constitution ; Kabran Appiah : « on veut pérenniser un système » Roger Banchi : « ils vont faire ce qu'ils veulent du pays » Faustin Kouamé « arrêtez le zèle politique prématuré »	L'Inter	04/10/2016 N° 5487

Source : recherche de l'auteur, 2016

Sur la base des produits de la presse écrite ci-dessus, l'on remarque déjà que la nouvelle constitution n'est pas appréhendée par les uns et les autres comme le produit d'une histoire collective mais comme le fruit d'une histoire individuelle. Et une paix sociale durable ne peut être envisagée dans un espace sociale où émergent de telles imaginations autour de la constitution.

Le deuxième fait sociologique permettant d'objectiver l'hypothèse est relative à l'incertitude sociale qui structure l'alliance politique RHDP à l'horizon 2020. Depuis le 14 septembre 2014, le président du PDCI-RDA, lors de la visite d'Etat du président de la république dans la région du Iffou appela à soutenir la candidature du président Ouattara lors des élections de 2015. Selon Henri Konan Bédié, président du PDCI, l'objectif d'un tel choix est double : assurer le succès du RHDP aux élections de 2015 et aboutir à un parti unifié dénommé PDCI-RDR pour gouverner la Côte d'Ivoire, étant entendu que ces deux partis sauront établir entre

⁶ joint au téléphone par *Politikafrique.info*.

⁷ Entretien croisé entre Joël Nguessan, porte-parole du parti au pouvoir, et Pascal Affi Nguessan, leader du principal parti d'opposition, qui appelle à boycotter le référendum censé valider le texte dimanche. En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/10/27/l-opposition-ivoirienne-rejette-en-bloc-le-projet-de-nouvelle-constitution_5021398_3212.html#wAfpDyWq8MYB5xPs.99

eux l'alternance au pouvoir dès 2020. Serait-il vraiment possible d'arriver à cette alternance, surtout dans le contexte actuel de pluralité et de division politique? En effet, le mode de construction et de déconstruction des discours politiques actuels permet de se poser la question sur l'évacuation ou non de l'accord social qui est au fondement de l'appel de Daoukro. Depuis un certain temps, cette supposée alternance dès 2020 engage diverses formes de représentation au niveau des acteurs de la scène politique Ivoirienne. Cette affirmation est confortée par le discours du président d'Union Pour la Côte d'Ivoire (UPCI), qui a déjà annoncé qu'il sera bel et bien candidat à la présidentielle de 2020 en ces termes :

« Quand le président Bédié a dit qu'en 2020 ce sera un militant du PDCI qui sera le candidat du RHDP, nous disons que pour cette partie nous nous sentons moins concernés. Si c'est une alternance qui va se jouer entre le PDCI et le RDR, moi en tant que président de l'Union Pour la Côte d'Ivoire (UPCI), je ne me sens pas concerné par ce chapitre. Sinon globalement, nous pensons qu'appeler les Ivoiriens, notamment les militants du RHDP, à soutenir le président Alassane Ouattara pour l'élection de 2015, cela va dans le bon sens et rencontre notre parfaite adhésion. Maintenant, s'il s'agit de dire que le PDCI en 2015 soutient le candidat du RDR et en 2020 le RDR devra soutenir un candidat du PDCI, vous comprenez bien que moi en tant que président de l'UPCI, je ne peux pas m'aligner sur une telle position... »⁸.

A l'analyse, ce discours traduit la production prochaine d'une rivalité entre les partis du RHDP qui pourra s'étendre dialectiquement et simultanément à tous les rapports sociaux. L'exacerbation de telle rivalité pourrait capitaliser l'énergie sociale des forces vives endogène, les focalise sur des querelles politiques et les détournés ainsi des problèmes clés de préservation de la quiétude sociale. Sur la base des observations, le président Bédié (PDCI) et le président Ouattara (RDR) constituent la clé de voûte de cette alliance. Le pouvoir, les décisions s'incarnent en la personne de ces deux leaders. Toutefois, les données issues de nos sources d'information permettent de prédire que 2020 semble être le seuil de rupture de l'alliance RHDP, parce qu'il y aura une pluralité de vision. Ce qui permet de prédire que Chaque parti politique membre de l'alliance va se construire une vision propre pour la conquête du pouvoir d'Etat. Dans ces conditions, la capacité de résilience des membres peut être faible, ce qui pourrait ouvrir la porte à un affaiblissement du consensus social.

2. L'hypothèse selon laquelle l'inquiétude des ex-combattants non insérés constitue une source de fragilité de la cohésion sociale communautaire

Au regard de faits observés et de l'exploration documentaire, il est permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle la situation sociale des ex-combattants supplétifs / Milices constitue une fontaine de déséquilibre social après Ouattara. Certes, l'ampleur de l'insertion ou non des ex-combattants sur la cohésion sociale est difficilement quantifiable, mais il faut dire que cette ampleur est réelle aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Les arguments à cette question tiennent dans notre développement en deux grands points.

Le premier point est relatif au mode de structuration sociale des ex-combattants supplétifs / Milices. En effet, six (6) ans après la crise post-électorale, la question des ex-combattants supplétifs / Milices qui n'ont pas été, jusque-là, introduits dans le processus d'insertion sociale engagé au lendemain de la crise, reste toujours visible dans presque toutes les régions du pays.

Et le comportement de cette catégorie sociale cristallise encore les rapports entre les communautés tout simplement parce que les inégalités de la société leur font courir des risques multiformes. En observant de près, on s'en rend compte qu'en réalité, les Ex-combattants supplétifs / Milices ne sont pas en sécurité professionnelle et financière même dans leur propre famille. C'est peut-être une conspiration du silence fait que les sévices psychologiques digérés par cette catégorie sociale favorable à l'actuel président et l'ex-président ne sortent pas jusque-là. Mais au fur et à mesure que l'on s'approche de 2020, date probable du départ de Ouattara du pouvoir, la crainte de ex-combattants supplétifs / Milices non insérés s'augmente. Autrement dit, l'intensité d'espoir de se voir un jour inséré dans le tissu social que ces jeunes gens avaient au lendemain de la crise post-électorale de 2010 est en train de se muée en désespoir. Certes, ce désespoir n'est pas encore exprimé, mais, il est gardé en réserve, collectionné pour être liquidée le jour où la goutte d'eau va faire déborder le vase.

A l'analyse, l'espoir et le désespoir des ex-combattants non insérés se fonde sur la présence du président Ouattara au pouvoir d'Etat. Ce qui signifie que s'ils n'ont pas été insérés dans le tissu social d'ici 2020, fin du mandat de Ouattara, ils pourront se mettre aux services du plus offrant en cas d'éventuel désordre politique. Or vu la nature actuelle du jeu politique et de la pluralité d'intention pour la conquête du pouvoir d'Etat, 2020 semble être un tournant décisif dans la stabilité politique ou non en Côte d'Ivoire. Avec la pauvreté individuelle et collective qui secoue la majorité des ménages et la cherté exponentielle du coût de la vie depuis

⁸ Gnamien Konan, président de l'UPCI., koaci.com –Novembre 2016

la fin de la crise post-électorale, la question des ex-combattants mérite une attention particulière si l'on souhaite une cohésion sociale durable. En effet, en dépit des progrès observés ces cinq dernières années, les niveaux de vie sont toujours bas et la pauvreté est encore endémique, ce qui constitue une entorse pour la cohésion et la solidarité sociale. L'affaiblissement des positions professionnelle des ex-combattants et de la majeure partie de la population rendra difficile un jour ou l'autre la construction effective de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Dans cet ordre d'idée, la question des ex-combattants, Supplétifs / Milices constitue un enjeu de taille dans la dynamique de consolidation de la cohésion sociale. Le journal d'Abidjan (JDA), dans son numéro du Mercredi 14 décembre 2016, ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit « démobilisés, les ex-combattants demeurent toujours un danger ». Par ailleurs, les résultats de l'étude ont permis de constater une crise de confiance chez les ex-combattants dans le processus DDR. En effet, la mise en œuvre du processus DDR n'encourage pas jusque-là les jeunes à déposer les armes. Cette question d'ex-combattants supplétifs / Milices qui se positionne comme un élément interne aux interactions intercommunautaires et politiques a été identifiée comme génératrice de fracture identitaire. Mais ce premier point n'est pas une variable indépendante et ses effets sur la cohésion sociale peuvent être exacerbés par le processus d'indemnisation des victimes des décennies de crise qu'a connu le pays. En effet, « l'indemnisation des victimes de la période 1990-2010 fait partie des priorités de la politique de réconciliation du gouvernement.

Dès 2011, la création de la Commission dialogue vérité et réconciliation (CDVR) avait suscité l'espoir de tous ceux qui avaient perdu des proches, ou encore des biens. Un moyen pour les autorités de favoriser la réconciliation des Ivoiriens, divisés depuis plus d'une décennie. Mais jusqu'en 2015, cette indemnisation n'avait pas encore été matérialisée, la CDVR s'étant limitée au recensement des victimes. La création de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (CONARIV), en mars 2015, aura permis de démarrer le processus⁹.. ». Mais sur la base des observations et de l'exploration, le processus d'indemnisation est encore timide et lent, au grand dam de certaines victimes qui perdent patience. En effet, un dédommagement qui, après cinq ans, se fait encore attendre pour la plupart des victimes ne peut renforcer le sentiment de vengeance chez les victimes et leur famille. A cet effet, une victime de cette décennie de crise considère que « *c'est quand les victimes seront indemnisées et pardonneront à leurs bourreaux, que nous pourrions parler de réconciliation.* » De tels discours cristallisent déjà les rapports entre les communautés dans un futur proche ou lointain¹⁰. A l'appui de ces éléments d'analyse et pensant le fait que « les principes restent les principes et les réalités ont leurs exigences quotidiennes et circonstancielles, la reconstruction de la cohésion sociale après Ouattara se positionne comme une œuvre très difficile,

Conclusion

Ces hypothèses sur la nature de la cohésion sociale après la mandature du président Ouattara en 2020 sont parties d'une observation approfondie des rapports verticaux et horizontaux qui se sont construits et déconstruits autour de certains événements sociaux nationaux tels que le RGPH¹¹, 2014, l'élection présidentielle de 2015, le référendum et les législatives de 2016. La perspective compréhensive menée dans la présente étude nous a permis de comprendre que les enjeux sociaux de la cohésion sociale après la mandature du président Ouattara revêtent une caractéristique d'incertitude. Le débat sur le mode de construction de la nouvelle constitution, l'avenir structurel de l'alliance RHDP et la situation sociale des ex-combattants depuis la fin de la crise post-électorale ont été les éléments d'appui de notre analyse à la lumière de la méthodologie décrite ci-dessus. En effet, il ressort de l'étude que l'affaiblissement des positions professionnelles des ex-combattants et de la majeure partie de la population rendra difficile un jour ou l'autre la construction effective de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Bibliographie :

- [1]. Attisso, Fulbert Sassou. (2001)., *La problématique de l'alternance politique au Togo*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- [2]. Memon. F. & Kassoum. T., 2016 *Eléments de réflexion sur les entraves à la construction de la cohésion sociale en période post-crise en Afrique : l'exemple de la Côte d'Ivoire* ; Journal of Advances in Humanities, I S S N 2 3 4 9 - 4 3 7 9, volume 4, Number 2 ;
<http://cirworld.com/index.php/jah/issue/view/549> ;

⁹ <http://www.jda.ci/news-evenement-evenement-841-indemnisation-les-victimes-entr-e-espoir-et-desespoir.html> consulté le 01/12/2016

¹⁰ <http://www.jda.ci/news-evenement-evenement-841-indemnisation-les-victimes-entr-e-espoir-et-desespoir.html> consulté le 01/12/2016

¹¹ Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, 2014

- <http://cirworld.com/index.php/jah/article/view/5103> ;
<http://cirworld.com/index.php/jah/article/view/5103/pdf>
- [3]. Adamon, Afize D. (1995)., *Le renouveau démocratique au Bénin: La Conférence Nationale des Forces Vives et la Période de Transition*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- [4]. Bedi Yves Stanislas Etekou. (2013)., *L'alternance démocratique dans les _Etats d'Afrique francophone*. Law. Université Paris-Est, 2013. French.
- [5]. Bourgi, Albert. (1996), « [Bénin :] Une victoire de la démocratie, » *Jeune Afrique*, 1838, du 27 mars au 2 avril 1996, p. 16.
- [6]. Document combiné de stratégie pays 2013-2017 et de revue du portefeuille 2013, p VI
- [7]. Friedrich Ebert Stiftung. (2013)., *‘L'impératif des alliances en démocratie'* rédigé par Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun), p36-96
- [8]. <http://www.jda.ci/news-evenement-evenement-841-indemnisation-les-victimes-entr-e-espoir-et-desespoir.html> **consulté le 01/12/2016**
- [9]. ¹ <http://www.jda.ci/news-evenement-evenement-841-indemnisation-les-victimes-entr-e-espoir-et-desespoir.html> **consulté le 01/12/2016**
- [10]. Loada. (1995)., « *Burkina Faso, les rentes de la légitimation démocratique* », A M-G. Loada, in *l'Afrique politique*, Paris, Karthala, 1995, p 219
- [11]. Moussa. (2008)., *L'idée de Patrie dans la Compréhension de la participation des Jeunes à la Dynamique Conflictuelle en Côte d'Ivoire*, CERAP-2008
- [12]. *Studies Quarterly*, 5(2), 200 1, sur www.africa.ufl.edu/Jasg/v5i2a1.htm consulté Novembre 2016 à 21 h 07 mn.